



## Conseil de la Formation

Tous les renseignements demandés sur cet imprimé sont **OBLIGATOIRES** pour l'instruction du dossier par les services du Conseil de la Formation. Ce document ne garantit pas de l'obtention du financement de la formation.

**Cette demande de financement doit parvenir au CDF au plus tard 10 jours avant le début du stage**

Référence dossier :

(cadre réservé au Conseil de la Formation)

### ENTREPRISE

Raison sociale : .....  
.....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél. : ..... Fax : .....  
Courriel : .....  
Activité : .....  
Code APE : ..... Code APRM : .....  
N° SIRET : .....  
Date de début d'activité : ..... / ..... / .....

### STAGIAIRE

Madame  Mademoiselle  Monsieur  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Date de naissance : .....  
Statut :  
 Chef d'entreprise  Conjoint collaborateur  
 Conjoint associé  Gérant  
 Micro-entrepreneur  Auxiliaire familial  
 Autre : .....

### ORGANISME DE FORMATION

Organisme : .....  
N° déclaration d'activité : .....  
Adresse : .....  
.....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Tél : ..... Fax : .....  
Courriel : .....  
Personne à contacter : .....

### ACTION DE FORMATION

Intitulé du stage : .....  
.....  
Adresse du lieu du stage : .....  
.....  
Formation collective : OUI  NON   
Durée totale du stage (en heures) : .....  
Nombre de jours : .....  
Date début : ..... Date fin : .....  
Coût total HT : .....

### PIÈCES A JOINDRE

➤ Voir au verso.

### DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) ....., atteste ne pas avoir sollicité le Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales ou toutes autres OPCA pour le stage cité dans cette demande.

Je déclare également cotiser à la formation continue des artisans des Chambres de Métiers.

Je certifie exact tous les renseignements portés sur ce document et ses annexes sont sincères et conformes.

***En cas de contrôle, toute fausse déclaration entraîne le remboursement des sommes indument perçues.***

Fait à : ..... Date : .....

Cachet et signature du chef d'entreprise :

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les priorités de formation et modalités de financement définies par le Conseil de la Formation (CDF). Vous pouvez consulter le site de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat Nouvelle-Aquitaine : <https://www.artisanat-nouvelle-aquitaine.fr/conseil-de-la-formation/>

### VOTRE DEMANDE

Votre demande individuelle (formulaire original à télécharger sur notre site ci-dessus), complétée et signée par le stagiaire, doit impérativement parvenir au CDF par courrier en un seul envoi, accompagnée des documents indiqués ci-dessous, (cf. adresse ci-dessous) au plus tard 10 jours avant le début du stage.

### PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Devis ou convention de formation de l'Organisme de formation – stagiaire (N° existence, coût, date de stage, lieu et adresse du stage...),
- Le programme pédagogique détaillé par journée de formation
- Le calendrier précis des jours et des horaires de formation,
- Extrait d'immatriculation au Répertoire des Métiers (D1) de moins de 3 mois,
- Justificatif de référencement qualité de l'Organisme de Formation,
- Pour le(s) gérant(s) de SARL, joindre une copie des statuts de l'entreprise à jour, uniquement de la page 1 à celle qui précise la répartition des parts sociales
- Pour le conjoint associé : un justificatif d'immatriculation ou de cotisation au régime des indépendants pour l'année en cours,
- Pour l'auxiliaire familial : un justificatif de paiement des cotisations sociales payées par le Chef d'entreprise au nom du stagiaire délivré par l'URSSAF, pour l'année en cours.

Toute demande ne respectant pas ces conditions ne sera pas étudiée.

En fonction du lieu d'implantation de votre activité, votre demande est à retourner à l'adresse suivante :

<p>(zone : 24-33-40-47-64) CRMA Nouvelle-Aquitaine Conseil de la Formation 46 rue du Général de Larminat CS 81423 33073 BORDEAUX CEDEX Tel : 05 57 22 57 30 ou 05 57 22 57 32 Mail : <a href="mailto:conseilformation@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr">conseilformation@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr</a></p>	<p>(zone : 19-23-87-16-17-79-86) CRMA Nouvelle-Aquitaine Conseil de la Formation 14 rue de Belfort CS 71300 87060 LIMOGES Cedex Tel : 05 55 79 45 02 Mail : <a href="mailto:a.bourret@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr">a.bourret@artisanat-nouvelle-aquitaine.fr</a></p>
---	--

### SON INSTRUCTION

Si votre demande est éligible au financement du CDF (formations transversales liées au développement de l'entreprise), une notification vous sera adressée, où seront indiqués le montant de votre prise en charge et la référence de votre dossier valable pour les dates indiquées dans votre demande. Toutes modifications de dates doivent être notifiées par mail au Conseil de la Formation préalablement à la formation.

Si votre demande n'est pas éligible au financement du Conseil de la Formation, celui-ci vous en avertira par un courrier de refus. Il vous appartiendra alors de contacter un autre OPCO : <https://travail-emploi.gouv.fr/ministere/acteurs/partenaires/opco> ou le **Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprise Artisanale (FAFCEA)** à l'adresse suivante :

14, rue Chapon CS 81234 – 75139 PARIS Cedex  
Tél : 01 53 01 05 22 - Fax : 01 41 43 15 63 ou 01 41 43 15 64  
Courriel : [accueil@fafcea.com](mailto:accueil@fafcea.com)  
<http://www.fafcea.com/>